

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Le 3 juin 2025,

Membres du Conseil municipal, citoyennes et citoyens de la Municipalité de St-Benoît-Labre, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre, pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 déposé le 3 juin 2025.

Résultats avant consolidation :	2023	2024
Revenus de fonctionnement et d'investissement	3 861 516 \$	5 628 735 \$
Dépenses de fonctionnement	3 191 587 \$	3 673 451 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	171 288 \$	122 921 \$

Excédent accumulé avant consolidation :	2023	2024
Excédent de fonctionnement non affecté	94 333 \$	202 254 \$
Excédent de fonctionnement affecté	221 914 \$	216 035 \$
Réserves financières :		
- Solde disponible des règlements d'emprunt fermés	107 372 \$	108 338 \$
- Renforcement ou construction d'un nouvel étang	144 647 \$	164 647 \$
- Réserve Élections	0 \$	2 500 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.r.c.l., a audité les états financiers consolidés pour l'exercice 2024 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, indique qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserves du rapport signé le 3 juin 2025, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité de Saint-Benoît-Labre au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats consolidés de leurs activités, de la variation consolidée de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de ses gains et pertes de réévaluation consolidés et de leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans la section du « Fondement de l'opinion avec réserves », l'auditeur indique que la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation pour les exercices terminés le 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être déterminées. L'auditeur indique également que les revenus reportés relatifs aux droits de carrières sablières se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et n'a pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés.

RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2024 :

- Rémunération annuelle du Maire : 9 062.28 \$
- Allocation de dépenses du Maire : 4 530.98 \$
- Rémunération annuelle du Maire suppléant : 5 322.50 \$
- Allocation de dépenses du Maire suppléant : 2 681.74 \$
- Rémunération annuelle conseiller : 3 020.88 \$
- Allocation de dépenses conseiller : 1 510.56 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Au cours de l'exercice 2024, la municipalité a réalisé plusieurs projets d'investissements totalisant 4 442 199 \$. Le tableau qui suit présente les divers travaux en investissement comptabilisés en 2024, les travaux en cours et le financement obtenu ou à venir pour actualiser ces projets :

PROJETS	COÛT DU PROJET	FINANCEMENT
Administration :		
Rénovation sous-sol Hôtel de ville	203 478 \$	- Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
Thermopompe bureau municipal	11 333 \$	- Subvention Hydro-Québec - Fond général de fonctionnement
Achat terrain presbytère	2 357 \$	- Fond général de fonctionnement
Sécurité Publique :		
Équipements pompiers	20 247 \$	- Fond général de fonctionnement - Surplus accumulés
Voirie municipale :		
Travaux Ste-Évelyne/Rang 4	212 856 \$	- Taxe d'accise sur l'essence (TECQ 2019-2023)
Route Baillargeon	28 773 \$	- Enveloppe discrétionnaire - Fond général de fonctionnement
Prolongement parc industriel	45 566 \$	- Fond général de fonctionnement
Prolongement rue des Épinettes	23 842 \$	- Fond général de fonctionnement
Développement domiciliaire chemin de la ceinture	5 249 \$	- Fond général de fonctionnement
Cours d'eau Veilleux Breton – Rue Binet	658 \$	- Fond général de fonctionnement
Radar pédagogique	8 476 \$	- Subvention PAFFSR - Fond général de fonctionnement
Conversion éclairage garage au Del	3 980 \$	- Fond général de fonctionnement

Hygiène du milieu :		
Chemin de la Ceinture – Aqueduc et égout	1 042 742 \$	- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Fond général de fonctionnement
Parc Industriel – Aqueduc et égout	2 680 402 \$	- Programme d'aide à la voirie locales (PAVL) - Fond général de fonctionnement
Loisirs et culture :		-
Surface de Dek Hockey	15 771 \$	- Politique de développement du territoire (PDT MRC) - Fond général de fonctionnement
Skate-parc	30 538 \$	- Subvention PAFIRSPA - Fonds conseil des jeunes - Fond général de fonctionnement
Relocalisation bibliothèque	105 929 \$	- Politique de développement du territoire (PDT MRC) - Subvention Hydro-Québec - Fond général de fonctionnement

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous.

Nous poursuivons toujours nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. C'est dans cet esprit que les conseillers et conseillères s'impliquent et orientent nos projets. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles, et contribue au développement économique de notre municipalité.

Finalement, nous sommes fiers de pouvoir compter sur du personnel municipal compétent, en plus de nous accompagner et de nous conseiller dans nos prises de décisions, notre personnel travaille sans relâche au maintien et à l'amélioration de nos services.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Ce 3 juin 2025


Marc Cloutier, maire suppléant